

STATUT DES GREBES JOUGRIS (*Podiceps grisegena*), ESCLAVON (*Podiceps auritus*), ET A COU NOIR (*Podiceps nigricollis*) EN WALLONIE ET DANS LE BRABANT

par Denis VAN DER ELST ⁽¹⁾

INTRODUCTION

Depuis le 1^{er} janvier 1985, les observations de Grèbe jougris (*Podiceps grisegena*) et de Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) ne doivent plus être soumises à la *Commission d'Homologation Aves* : seules les données se rapportant au Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*) doivent encore l'être (sauf en mer, dans la zone littorale et dans les polders, an-versois notamment). C'est l'occasion pour nous de présenter un essai sur le statut de ces trois grèbes rares.

A cet effet, nous nous sommes basé sur les rapports de ladite Commission, jusqu'en 1986, pour présenter, pour chaque espèce, l'évolution du nombre d'observations par année ainsi que leurs répartitions mensuelle et géographique. Notre étude ne porte que sur les cas notés en Wallonie et dans le Brabant, mais nous nous référons aussi à la situation dans le nord du pays, à titre de comparaison.

EVOLUTION DU NOMBRE ANNUEL D'OBSERVATIONS DEPUIS 1965

Pour la Wallonie et le Brabant, les nombres totaux d'observations sont les suivants : 69 pour le Jougris, 18 pour l'Esclavon et 63 pour le Cou noir. Ces valeurs sont assez faibles mais ne tiennent compte que des cas acceptés par la Commission. Pour la

Reçu le 31.08.1986. Accepté le 15.12.1986.

(¹) Dieweg 62, B-1180 Bruxelles.

même période, celle-ci a refusé 9 observations de Jougris, 19 d'Esclavon et 25 de Cou noir, pour cause de description insuffisante, d'erreur manifeste ou de demande d'homologation non introduite, malgré publication de l'observation dans les chroniques de la Centrale Ornithologique Aves. De plus, nous avons eu connaissance de nombreuses observations qui sont restées dans les carnets des observateurs; qu'ils soient blâmés pour leur non-collaboration.

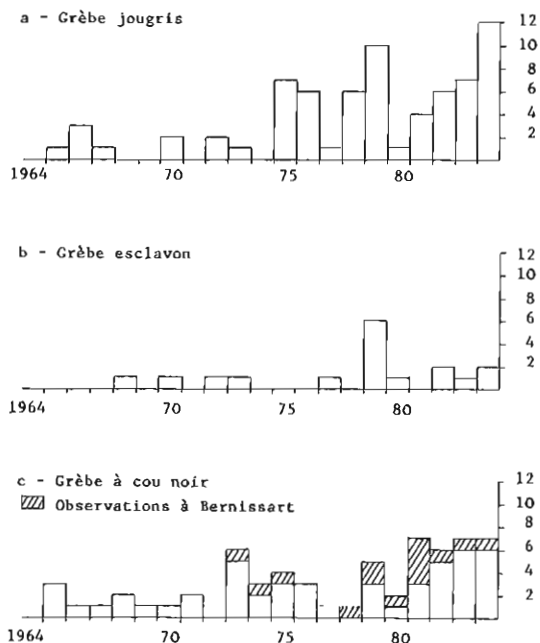


Fig. 1 - Observations de Grèbes jougris, esclavon et à cou noir en Wallonie et Brabant de 1964 à 1984; seules les observations acceptées par la Commission d'homologation sont prises en compte.

L'examen des Figures 1a, 1b et 1c met en évidence une augmentation des observations de Grèbes jougris et à cou noir depuis le milieu des années septante. Cette augmentation peut aussi être due, partiellement du moins, à une pression ornithologique accrue, mais alors le nombre de cas de Grèbe esclavon aurait dû également augmenter, à moins que cette espèce ne devienne plus rare dans nos régions. Il est malheureusement impossible de retracer l'évolution de ces espèces dans le nord du pays en se basant sur les observations publiées dans le *Wielewaal*, tant les données sont fragmentaires et recueillies de façon peu systématique. Par contre, dans le Limbourg hollandais (GANZEVLES *et al.*, 1985), le Grèbe jougris a fortement augmenté à partir de 1974 et le nombre d'observations se stabilise depuis 1980. L'augmentation du Grèbe esclavon, le plus rare des trois, y est aussi très sensible, mais à partir de 1979 seulement, tandis que le Grèbe à cou noir semble assez stable dans cette province.

A cette augmentation des observations correspond aussi une multiplication des observations de printemps (voir ci-après) et des cas de nidification. La nidification du Grèbe jougris n'a été constatée qu'une fois en Belgique, en 1979 au nord-est d'Anvers (VOET & MAES, 1981). Le nombre de cas de nidification du Grèbe à cou noir est beaucoup plus important mais très variable d'une période à l'autre. MAES & VOET (en préparation) citent tous les cas en Belgique et notent particulièrement une augmentation récente en Flandre (Campine et région anversoise) : 2-3 couples par an puis 9 couples en 1980, 7 en 1981, au moins 14 en 1982 et au moins 28 en 1983 (MAES *et al.*, 1985; GEUENS *et al.*, 1983). En Wallonie, les marais d'Harchie, et de Pommeroeul ont régulièrement retenu des Grèbes à cou noir et 3 couples y ont niché en 1974, 2 en 1975 et 2 en 1984.

Certaines années sont marquées par un afflux d'oiseaux, en particulier quand une vague de froid intense a touché l'Europe occidentale en janvier et en février 1979 (7 observations de Jougris, plus 5 non soumises à la Commission, et 4 d'Esclavons). Le même phénomène, mais d'une ampleur encore plus importante, a été constaté dans le Limbourg hollandais (GANZEVLES *et al.*, 1985) et surtout en Grande-Bretagne où l'effectif de Grèbe jougris atteignit alors un nombre inégalé : près de 500 exemplaires. CHANDLER (1981) a exposé le déroulement de cet afflux dans ce pays, qui concernait aussi le Grèbe à cou noir, et les conditions météorologiques qui y ont présidé. Curieusement, le nombre d'observations de grèbes rares en Wallonie a de nouveau été important en novembre-décembre 1979, malgré un temps très doux. Par ailleurs, un afflux de grèbes rares n'est pas nécessairement lié à une période de grand froid, du moins à l'intérieur des terres, notamment parce que les pièces d'eau sont vite prises par les glaces. Ainsi, les trois premiers mois de 1985 ont été exceptionnellement froids et seules deux observations de Jougris et quatre de Cou noir ont été faites en Wallonie-Brabant.

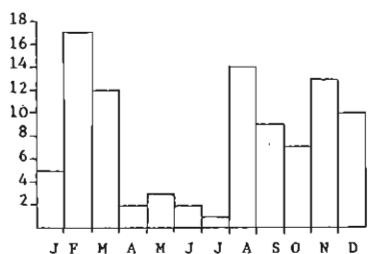
REPARTITION MENSUELLE DES OBSERVATIONS (Fig. 2)

Pour réaliser ces histogrammes, nous avons tenu compte de toutes les observations par mois. Ainsi, un oiseau ou un groupe qui arrive le 10 octobre et qui séjourne jusqu'au 20 décembre est compté pour une observation pour chacun des mois.

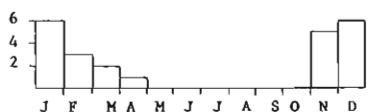
Il nous a paru intéressant de comparer les périodes de présence en Wallonie et dans le Brabant à celles notées dans la partie flamande du pays (Fig. 3). A cet effet, nous avons rassemblé 179 observations de Grèbe jougris, 115 d'Esclavon et 115 de Cou noir, publiées entre 1965 et 1985 dans la revue *De Wielewaal* et, accessoirement, dans les rapports de la Commission d'Homologation Aves. Nous avons également examiné les tableaux de LIPPENS & WILLE (1972) qui traitent toutes les observations en Belgique jusque vers 1967 et ceux de GANZEVLES *et al.* (1985) pour le Limbourg hollandais.

Pour le Grèbe jougris (Fig. 2a et 3a), la situation est assez semblable dans les trois régions : son caractère de migrateur et hivernant de septembre à mars est bien confirmé. Quelques particularités cependant : en Flandre et dans le Limbourg hollandais, les observations sont assez nombreuses en mai alors qu'en Wallonie, elles sont exceptionnelles d'avril à juillet; le «score» du mois d'août y est par contre élevé : c'est le plus haut après celui de février, ce qui correspond à la dispersion post-nuptiale. Comparativement au tableau de LIPPENS & WILLE (1972), le nombre d'observations de fin de prin-

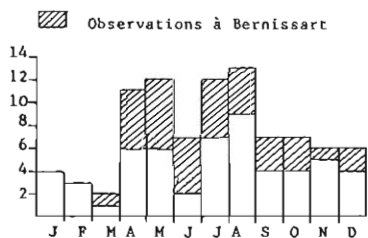
2a - Grèbe jougris
Wallonie et Brabant



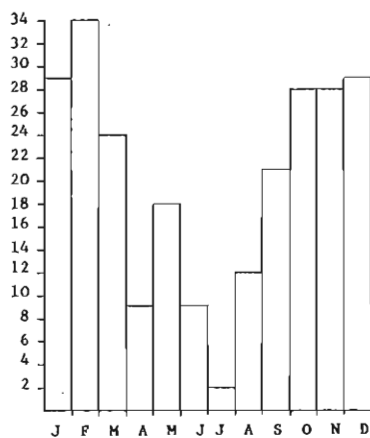
2b - Grèbe esclavon
Wallonie et Brabant



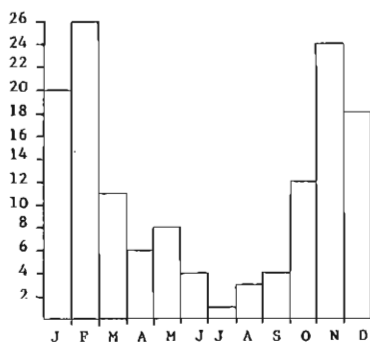
2c - Grèbe à cou noir
Wallonie et Brabant



3a - Grèbe jougris
Flandre



3b - Grèbe esclavon
Flandre



3c - Grèbe à cou noir
Flandre

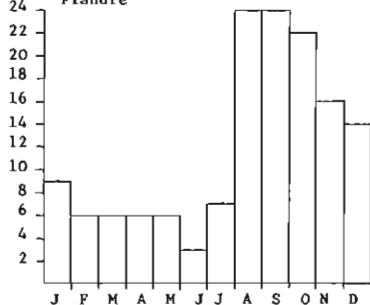


Fig. 2 - Répartition mensuelle des observations de Grèbes jougris, esclavon et à cou noir en Wallonie et Brabant.

Fig. 3 - Comme la Fig. 2, mais en Flandre.

temps-début de l'été est plus important, surtout en Flandre où des observations entre avril et la mi-juillet sont régulières depuis 1975 et particulièrement abondantes en 1980, 1984 et 1985. En Wallonie et Brabant, il est seulement noté à cette saison en 1970, 1976, 1983 et 1985.

Le caractère hivernal du Grèbe esclavon est très nettement marqué (Fig. 2b et 3b). Le nord du pays a fourni quelques observations de printemps - été mais toujours irrégulières et peu abondantes, sauf en 1984 et 1985 : trois et quatre cas. Ce grèbe est de loin le plus rare, surtout en Wallonie. La situation est semblable dans le Limbourg hollandais où il est aussi proportionnellement plus rare qu'en Flandre, ce qui s'explique dans la mesure où cette espèce est plus côtière que les autres.

Le statut du Grèbe à cou noir est compliqué par la présence de nicheurs. C'est pourquoi, dans la Figure 2c, nous avons distingué les observations faites à Bernissart, même les années où il n'a pas niché, de celles faites ailleurs et, dans la Figure 3c, nous n'avons repris aucune donnée en provenance de la Campine et de la région anversoise où il niche. Dans le sud du pays, ce grèbe est surtout un visiteur d'été. En Flandre, en dehors de l'aire de nidification, c'est surtout un migrateur, d'août à la fin de l'automne, tandis qu'au Limbourg hollandais c'est un migrateur et hivernant de septembre à avril. En dehors de l'aire de nidification flamandaise, les cas de fin de printemps-début d'été sont très irréguliers mais des afflux sont notés en 1976, 1984 et 1985.

Il semble que l'on puisse établir pour ces trois espèces un lien entre l'éloignement de l'aire de nidification principale et les périodes de présence, l'Esclavon étant le plus lointain et le plus hivernal.

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE DES OBSERVATIONS (Fig. 4)

En Europe occidentale, ces trois grèbes hivernent surtout le long des côtes et des grands estuaires. En Belgique aussi : la majorité des observations provient du littoral et des zones poldériennes. En Wallonie et Brabant, c'est dans le bassin hydrographique de l'Escaut qu'ils sont le plus souvent observés : plus on se dirige vers le sud-est, plus les pièces d'eau sont petites et rares, et les grèbes exceptionnels.

Les sites les plus régulièrement visités sont la vallée de la Haine (marais d'Harchies et de Pommeroeul, Baudour, Obourg), les vallées de la Dyle et de la Senne (Hofstade, Weerde, Vieux-Héverlée, Rhode-Sainte-Agathe). Aucune des trois espèces ne marque une préférence pour un site donné, sauf le Grèbe à cou noir qui est le seul observé à Gozée (déjà six fois entre le 25 avril et le 1^{er} août) et qui pourrait bien y nicher à l'occasion d'un prochain influx. Tous les types de pièces d'eau sont visités mais les habitats les plus fréquentés sont les étangs de grande superficie avec des berges plus ou moins naturelles (94 cas), ensuite des barrages et grands canaux (16 cas), des bassins de décantation (16 cas) et des cours d'eau (dix cas : sept fois en Meuse, deux fois sur l'Ourthe et une fois sur la Lesse).

Au sud et à l'est de la Meuse, les apparitions des trois grèbes sont beaucoup plus rares et récentes. Le Grèbe jougris y passe aux mêmes périodes qu'en Moyenne-Belgique mais il n'y a été vu qu'entre 1975 et 1979 puis à partir de 1982. Le Grèbe esclavon y est accidentel avec trois données en janvier-février 1979. Le Grèbe à cou noir, enfin,

avait été observé en 1965 puis seulement à partir de 1982.

Le séjour de ces trois espèces est régulièrement remarqué en Wallonie et dans le Brabant, surtout pour le Grèbe jougris. Dans près de la moitié des cas, il a effectué des séjours de une à quatre semaines, les deux plus longs s'étant étalés d'un 22 février à un 2 mai et d'un 31 décembre au 19 mars, ce qui constitue le seul cas d'hivernage complet. Le Grèbe esclavon reste rarement plus d'une semaine sur un même site, un séjour plus long, d'un 31 décembre à un 19 février ayant cependant été noté. Le Grèbe à cou noir ne séjourne pas plus longtemps, sauf aux marais d'Harchies et de Pommeroeul où, lorsqu'il y a effectué des séjours, qu'il ait niché ou non, les dates d'arrivée ont été notées les 1^{er} mars, 03, 08, 12, 28 et 30 avril, et de dernière observation les 31 mai, 23 août, 15 septembre et fin octobre.

La plupart des observations concernent des oiseaux isolés. Cependant, une fois sur huit environ, pour chaque espèce, et quelle que soit la saison, les oiseaux se tenaient par deux; les maxima ont été de trois oiseaux pour le Grèbe esclavon et de cinq pour le Jougris et le Cou noir (sans tenir compte des nicheurs).

STATUT EN WALLONIE ET BRABANT AVANT 1965

L'examen des cas publiés dans le *Geifaut* (41 cas de 1929 à 1964) est surprenant dans la mesure où le statut des trois espèces est très différent : c'est l'Esclavon qui est le plus fréquent (22 cas) et le Jougris le plus rare (9 cas, avec la citation de DELMEE (1941) : «le Grèbe jougris est de loin le plus rare de tous nos grèbes»). Pour le Jougris et l'Esclavon, il n'y a aucune observation de printemps et d'été, le 23 septembre 1951 étant pour le Grèbe jougris «une des dates les plus précoces en Belgique» (RAPPE & HERROELEN, 1963).

La distribution des oiseaux a aussi changé : pour le Grèbe esclavon, 10 cas à Hofstade. Beaucoup de sites ne sont plus fréquentés aujourd'hui en raison de la dégradation ou de la disparition des habitats : Chertal, en Meuse liégeoise et, dans le Tournaisis, Basècles, Hollain, Pottes et Ramecroix.

CONCLUSIONS

Les auteurs de l'*Avifaune de Belgique* (1967) ont très bien cerné le statut de ces trois espèces en tant que migratrices et hivernantes et ce qu'ils ont écrit pour la Belgique vaut pour la moitié sud du pays. Les seuls changements sont la multiplication des observations à la fin du printemps et au début de l'été et le fait que les Grèbes jougris et à cou noir sont devenus plus fréquents. Mais ces trois espèces restent rares et n'occupent qu'une place très marginale dans l'avifaune wallonne.

REMERCIEMENTS : Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à A. Devillers pour sa précieuse collaboration dans la recherche des données.

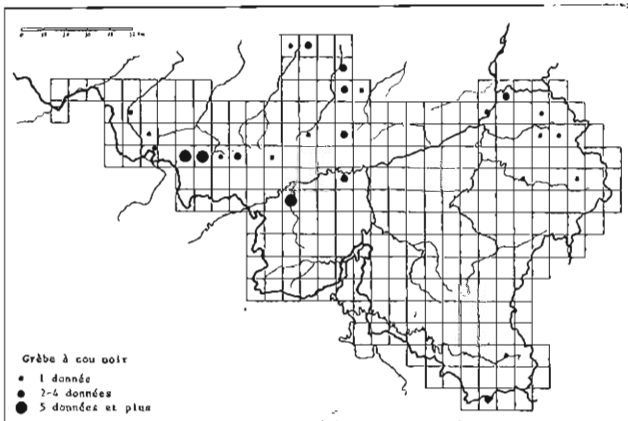
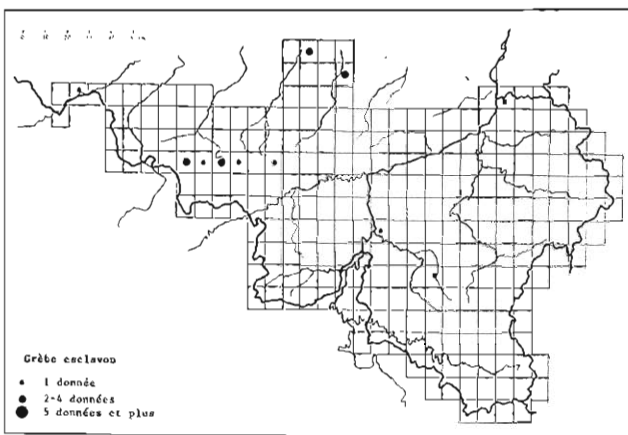
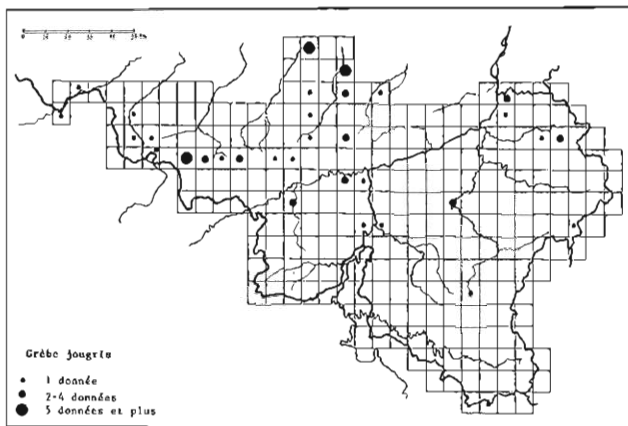


Fig. 4 - Répartition géographique des observations de Grèbes jougris, esclavon et à cou noir en Wallonie et Brabant.

RESUME : L'objet de cette étude est de décrire le statut des trois grèbes rares en Wallonie et dans le Brabant. Le Grèbe jougris est devenu le plus commun; il est surtout observé d'août à mars avec des pics en août et en février. Le Grèbe esclavon est nettement plus hivernal et est le plus rare des trois. Le Grèbe à cou noir est présent toute l'année et le nombre de cas au printemps et en été, ainsi que de nidifications, augmente.

SAMENVATTING : VOORKOMEN VAN ROODHALSFUUT (*Podiceps grisegena*) KUIFDUIKER (*Podiceps auritus*) EN GEOORDE FUUT (*Podiceps nigricollis*) IN WALLONIË EN BRABANT

In deze studie wordt het voorkomen in Wallonië en Brabant besproken van drie zeldzame futen. De Roodhalsfuut komt het meest voor; de soort wordt vooral waargenomen van augustus tot maart met maxima in augustus en februari. De Kuifduiker kent een meer uitgesproken wintervoorkomen en is de meest zeldzame van de drie. De Geoorde fuut is gans het jaar aanwezig en het aantal waarnemingen in lente en zomer, alsook het aantal broedgevallen, nemen toe. WR

SUMMARY : STATUS OF RED-NECKED GREBE (*Podiceps grisegena*), SLAVONIAN GREBE (*Podiceps auritus*) AND BLACK-NECKED GREBE (*Podiceps nigricollis*) IN WALLOON COUNTRY AND BRABANT

This study describes the status of the three rare grebes in the Walloon country and in Brabant. The Red-necked Grebe has become the most common: it is principally sighted from August to March, with peak periods in August and February. The Slavonian Grebe is definitely more of a winter visitor and is the rarest of the three. The Black-necked Grebe is present all the year round and the number of sightings in spring and winter is on the increase, and so is the number of nest-building instances. HBW

ZUSAMMENFASSUNG : LAGE DES ROTHALSTAUCHERS (*Podiceps grisegena*), OHRENTAUCHERS (*Podiceps auritus*) UND SCHWARZHALSTAUCHERS (*Podiceps nigricollis*) IN WALLONISCHEN TEIL BELGIENS UND BRABANT

In dieser Studie wird die Lage der drei seltenen Taucherarten in wallonischen Teil Belgiens beschrieben. Der Rothalstaucher ist zur häufigsten Art geworden. Er wird vor allem in der Zeit von August bis Februar beobachtet. Der Ohrentaucher beschränkt seinen Aufenthalt im Untersuchungsgebiet weit mehr auf den Winter; er ist die seltenste der drei Arten. Der Schwarzhalstaucher ist Ganzjahresaufenthalter; die Zahl der Beobachtungen im Frühjahr und Sommer sowie der Bruten nimmt zu. CGe

BIBLIOGRAPHIE

- CHANDLER, R.J. (1981): Influxes into Britain and Ireland of Rednecked Grebes and other Waterbirds during winter 1978/79. *British Birds*, 74: 55-81.
- COMMISSION POUR L'AVIFAUNE BELGE (1967): *Avifaune de Belgique*. Patrimoine de l'I.R.S.N.B., Bruxelles.
- DELMEE, E. (1941): Observations faites dans le Tournaisis, Hiver 1939-1940. *Le Geffaut*: 31: 49.
- GANZEVLES, W., HUSTINGS, F., SCHEPERS, H., UMMELS, J. & VERGOOSSEN, L. (1985): *Vogels in Limburg*. Natuurhistorisch Genootschap in Limburg, Maastricht.
- GEUENS, A., VAN WINKEL, J., VAN AMMEL, J., VAN HECKE, A., MAES, P. & VOET, H.C. (1983): Broedgevallen van de Geoorde Fuut *Podiceps nigricollis* in de provincie Limburg. *Wielewaal*, 49: 425-427.

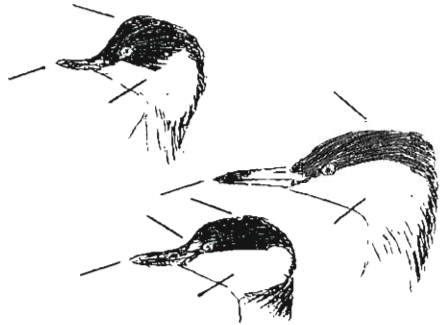
- LIPPENS, L. & WILLE, H. (1972) : *Atlas des oiseaux de Belgique et d'Europe occidentale*. Lannoo, Tielt.
- MAES, P., MEEUS, H. & VOET, H. (1985) : Broedvogels in Vlaanderen, 1980-1982. *Wielewaal*, 51 : 185-202.
- MAES, P. & VOET, H. (en préparation) : Grèbe à cou noir in *Atlas des Oiseaux nicheurs de Belgique*.
- RAPPE, A. & HERROELEN, P. (1963) : De Herstrek - La migration d'automne. *Le Gerfaut*, 53 : 508-552.
- VOET, H. & MAES, P. (1981) : Een broedgeval van Roodhalsfuut, *Podiceps grisegena*, ten noordoosten van Antwerpen. *Le Gerfaut*, 71 : 83-100.

RAPPEL DES PRINCIPAUX CRITERES D'IDENTIFICATION DES TROIS GREBES EN LIVREE HIVERNALE

1. Grèbe jougris : bec assez fort, relativement long, avec toujours du jaune à la base - calotte noire assez étendue, donnant à la tête un aspect aplati - joue, menton et gorge blancs ou teintés de gris clair, la joue s'étend assez haut vers la nuque - le plus grand des trois.

2. Grèbe esclavon : bec droit, assez fort mais relativement court - lorum clair ou même blanc, visible de près - calotte très noire et aplatie, dont la délimitation avec la joue forme une ligne horizontale - joue, menton et gorge très blancs; cette dernière peut exceptionnellement être noire.

3. Grèbe à cou noir : bec mince, paraissant retroussé vers le haut - calotte noire et front bombé - la délimitation entre la calotte foncée et le menton, la gorge et la joue blancs est moins nette, le haut de la joue et la région des oreilles étant foncés et le blanc remontant assez haut vers l'occiput - cou mince - le plus petit des trois.



De nombreuses variantes existent en fonction de l'âge et de la saison. A la fin de l'été, certains oiseaux gardent encore leur livrée nuptiale tandis que d'autres l'ont déjà abandonnée. A cette saison, les juvéniles se distinguent aisément par leur coloration brunâtre et le pattern de la tête et du cou : alternance confuse de foncé et de clair ou même des raies très nettes chez les grands grèbes. En automne, les juvéniles acquièrent un plumage d'immature, les caractéristiques du plumage juvénile s'estompant. Les adultes et immatures de deuxième hiver présentent alors un fort contraste entre les parties foncées et claires. Entre février et mai, les grèbes acquièrent le plumage d'été, plus rapidement et intensément chez les adultes que chez les immatures, la distinction entre les adultes en plumage nuptial et les immatures en plumage d'été étant cependant très délicate. L'observation de la couleur de l'iris et du bec peut aussi donner une

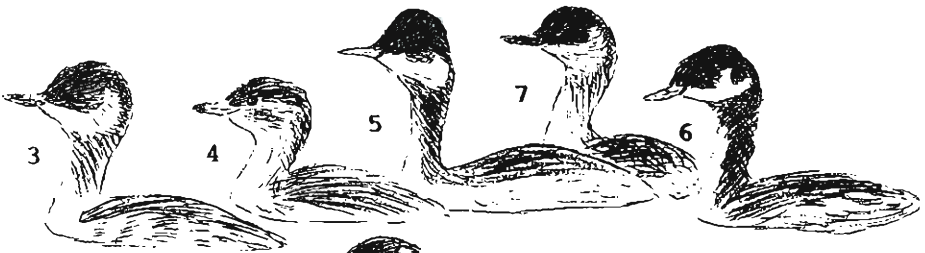
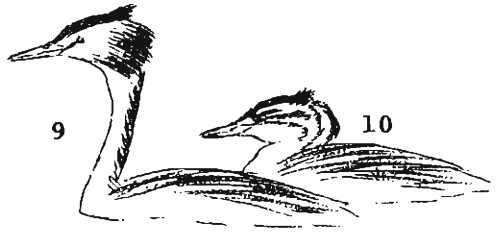
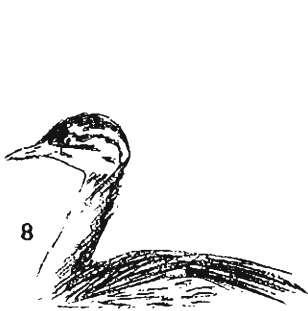
indication sur l'âge : chez l'Esclavon et le Cou noir, ce sont les adultes quand ils arrivent à la période de nidification qui ont l'iris le plus rouge éclatant et le bec le plus noir. Chez le Jougris, la surface de jaune est plus grande et plus elle est pâle, plus l'oiseau est jeune.

Des ouvrages de référence tels que le Cramp & Simmons (1977) donnent une description plus systématique des plumages; il peut être utile de les consulter. Les trois planches qui suivent illustrent une série de plumages au cours de trois périodes. Certains plumages ne sont pas illustrés, d'autres sont repris à titre d'exemple pour janvier mais peuvent rester inchangés jusqu'en mars...

Mais malgré toutes ces variations, les trois espèces peuvent être aisément identifiées à l'aide des critères repris ci-avant, tant sur les planches que sur le terrain. Avec un peu d'expérience leur identification dans des conditions normales se fait instantanément.

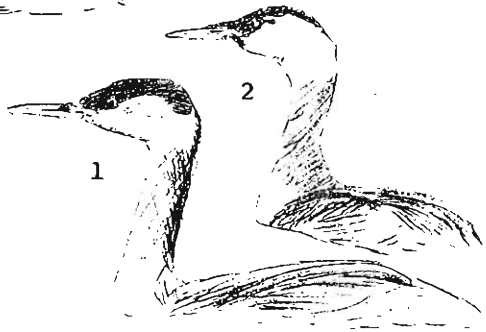
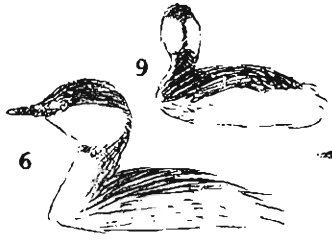
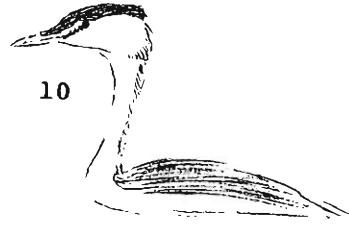
AOÛT - SEPTEMBRE

1. Cou noir : calotte noire fortement barrée de clair - nuque et arrière du cou roussâtres - immature début septembre - c'est un plumage rarement rencontré.
2. Castagneux : calotte brun foncé - brun et beige uni - sans doute un immature - août.
3. Cou noir : arrière de la joue gris - menton et gorge blancs - cou gris clair - août.
4. Castagneux : calotte foncée - bec épais et jaunâtre - coloration générale brunâtre et fauve - août.
5. Cou noir : calotte très bombée - longue joue - bec gris clair - septembre.
6. Cou noir : un immature, sans doute, avec la tête bariolée et le bec gris clair - septembre.
7. Cou noir : nuque roussâtre - joue gris clair et cou gris à peine plus foncé que la gorge - iris rouge vif - adulte - août.
8. Jougris : un immature, tête fortement barrée - se distingue de l'immature de Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) par le bec jaunâtre et par le dessus du cou foncé qui, avec la calotte, encadre la joue claire - fin août.
9. Huppé : adulte encore en plumage nuptial - cou très long et mince - long bec clair - œil relié au bec par un trait noir - août.
10. Huppé : juvénile, tête fortement marquée de noirâtre et de blanchâtre - il a déjà deux touffes à l'occiput, qu'il relève parfois - août.
11. Foulque macroule (*Fulica atra*) : les jeunes Foulques sont foncées sur le dessus (gris et noir) et blanchâtres sur le dessous. Ce contraste foncé/clair peut conduire à une confusion avec un grèbe lorsque la foulque est très éloignée et l'observation trop courte! - fin juillet-début septembre.
12. Cou noir.
13. Jougris : immature - joue rayée - août.



OCTOBRE - JANVIER

1. Jougris : le bec, tout jaune, paraît anormalement long; cet aspect est sans doute dû au fait que les plumes de la tête sont aplaties car l'oiseau va s'envoler ou plonger - novembre.
2. Jougris : son bec paraît aussi trop long - octobre.
3. Jougris, un immature : trait sur la face - cou entièrement roux - bec tout jaune - décembre.
4. Esclavon : très caractéristique - lorum clair - bec gris clair - début novembre.
5. Cou noir : cet exemplaire a un bec foncé avec pointe claire, un très léger lorum clair et un collier foncé mais il se distingue du 6 par la forme de la tête et de la ligne y séparant le noir du blanc - iris rouge vif - adulte - janvier.
6. Esclavon : bec foncé avec pointe blanche - lorum clair - petit collier foncé qu'on ne retrouve pas chez tous les exemplaires - adulte (bec) - fin janvier.
7. Cou noir : l'arrière du corps gonflé, duveteux et ébouriffé est une caractéristique du Castagneux mais il n'est pas rare que le cou noir ait la même allure, surtout en plein hiver - janvier.
8. Castagneux : calotte presque noire mais cou brun-roux - le bec jaune avec le culmen foncé le distingue toujours des Grèbes esclavon et à cou noir.
9. Esclavon : la bande noire à l'arrière du cou, qui sépare les joues blanches, est souvent plus mince que chez les deux autres grèbes - novembre.
10. Huppé : cou très mince - lorum clair - bec long et fin.
11. Castagneux : bec corne avec culmen foncé - calotte presque noire - moustache - cou court - janvier.
12. Jougris : encore un immature, mais avec des traits sur la face moins nets que chez le 3 - bec entièrement jaune - début novembre.
13. Cou noir : front très vertical - bec gris clair - joue blanche aux contours peu nets - décembre.
14. Esclavon : grande joue blanche - sommet de la tête plat - bec gris clair assez petit - l'arrière du corps paraît aussi assez ébouriffé, ce qui est peu fréquent - cet exemplaire présente en outre un cou entièrement noir - fin janvier.



FEVRIER – MARS

1. Esclavon : très caractéristique – bec gris clair – mars.
2. Jougris : la tache jaune est déjà très réduite, mais la joue reste blanche et le cou clair – encore une trace de raie foncée sur la joue – mars.
3. Cou noir : collier foncé – joue blanche étendue, dont la délimitation avec la calotte foncée ressemble à celle de l'Esclavon mais s'en distingue par la calotte bombée – fin février.
4. Jougris : bientôt en plumage nuptial – cou marron chaud – tache jaune au bec, très petite mais très visible – joues grises – mars.
5. Jougris : en plumage nuptial – à noter, le trait clair entre la joue grise et la calotte, ainsi que la bosse au-dessus de la nuque, qui est une huppe réduite – fin mars.
6. Jougris : les traits sur la tête et le bec tout jaune indiquent encore un immature – début mars.
7. Castagneux : devient plus foncé mais n'a pas encore sa couleur acajou uniforme et la tache crème bien délimitée à la base du bec, comme les oiseaux en plumage nuptial.
8. Jougris : il acquiert aussi son plumage nuptial, mais le cou est encore grisâtre et assez clair – février.
9. Jougris : le cou qui devient plus foncé et le jaune du bec qui se réduit à une tache à la base indiquent que cet oiseau commence à acquérir le plumage nuptial – février.
10. Esclavon : le blanc de la joue qui remonte vers l'occiput pourrait amener à une confusion avec le Cou noir, mais le bec est bien droit et assez fort – février.
11. Cou noir : à la fin de l'hiver, les flancs et le cou deviennent noirs – mars.
12. Huppé : long bec rose – fine couronne foncée – œil relié au bec par une bande noire – long cou mince qui rappelle celui du héron, notamment quand il est replié – coloration générale très claire – février.
13. Jougris : adulte en plumage d'hiver – seule la base du bec est jaune – dans ce plumage, à distinguer du Huppé (par la couleur jaune du bec, l'épaisseur du cou, la calotte noire qui descend jusqu'aux yeux) et de l'Esclavon (bec, taille) – février.
14. Jougris : idem.; dans ce plumage, il est facile de le confondre avec un Esclavon.
15. Huppé : le cou peut aussi être totalement caché.
16. Esclavon : ce «pattern» est beaucoup plus caractéristique que celui du 10. Le contraste noir/blanc est beaucoup mieux marqué que chez le Jougris (14) – début mars.

